

Communiqué de presse
Paris, le lundi 22 mars 2021

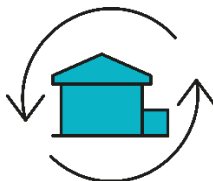
EnergieSprong France lance la seconde édition de son concours d'innovation pour encourager le développement de solutions de rénovation à zéro énergie garantie

La seconde édition du concours d'innovation EnergieSprong, organisé avec le soutien du programme CEE EnergieSprong France et du programme Mustbe0 d'Interreg North West Europe, a été officiellement lancée par l'équipe EnergieSprong France lors d'un événement digital dédié. L'objectif : **soutenir le développement de solutions innovantes et moins chères en coût global, pour démocratiser l'accès aux rénovations à énergie zéro garantie.**

Les entreprises **intéressées peuvent soumettre leur(s) dossier(s) de candidature jusqu'au lundi 3 Mai 2021 à 17h**

Après une Saison 1 en 2020 qui était consacrée au développement des macro-lots de solutions « hors-site » essentiels pour industrialiser et accélérer les rénovations à énergie zéro garantie de nos logements (les façades isolantes préfabriquées, les toitures isolantes intégrées avec production d'énergie et les modules énergie intégrés de production et pilotage énergétique), la Saison 2 porte sur les 3 nouvelles catégories suivantes :

Catégorie 1



Le développement de **solutions complètes de rénovation intégrées pour les maisons individuelles**

Catégorie 2



Le développement de solutions permettant aux **occupants de logements collectifs d'optimiser leurs habitudes de consommation énergétique**

Catégorie 3



Le développement de **solutions de façades isolées** améliorant l'efficacité énergétique des **bâtiments éducatifs** et les conditions de travail des **élèves**

L'objectif de cette 2^{ème} saison est en effet d'apporter des solutions innovantes à 3 enjeux majeurs qui restent à explorer pour continuer à optimiser les solutions de rénovation à énergie zéro pour nos bâtiments :

- Travailler à coût maîtrisé à la **gestion des interfaces entre les macro-lots** développés lors de la saison 1 (toiture isolante, façade isolante, module énergie)
- Améliorer le coût et la gestion du monitoring, du traitement et de la valorisation des données énergétiques pour **favoriser la participation active des occupants à la performance énergétique**

- Développer les **co-bénéfices au-delà de la performance énergétique** (qualité d'air, confort etc.)

L'enjeu pour tous les entrepreneurs et innovateurs du secteur est **de développer des solutions pour accéder à de nouveaux marchés** : le potentiel en France est important, avec un total de 14 millions de logements qui pourraient être techniquement rénovés grâce aux techniques utilisées par l'approche EnergieSprong.

Le concours est ouvert aux **acteurs ou groupements d'acteurs de toutes tailles, de toutes professions et de tout corps d'état** (architectes, bureaux d'étude, entreprises de construction, industriels, designers, centres de recherche...) qui souhaitent développer ou mettre en valeur des solutions permettant de démocratiser les rénovations à énergie zéro garantie sur une ou plusieurs des 3 catégories d'innovations. Ce concours national est également ouvert aux entreprises européennes.





Pour accéder aux informations pratiques de candidatures et au règlement du concours:
www.energiesprong.fr/lancement-de-la-saison-2-du-concours-dinnovation-energiesprong/

Pour revivre la Saison 1 du concours :
www.energiesprong.fr/retour-sur-le-forum-innovation-et-la-cloture-du-concours-dinnovation-2020/

EnergieSprong : massifier les rénovations énergie zéro garantie

Initiée aux Pays-Bas en 2012 et déployée en France depuis un peu plus de 5 ans par GreenFlex, la démarche EnergieSprong (*saut énergétique* en Hollandais) **visent à accélérer le développement de rénovations énergétique très qualitative** pour lutter contre la précarité énergétique et diminuer l'impact environnemental de nos bâtiments.

Pour ce faire elle propose un standard de rénovation à la fois simple et ambitieux (zéro énergie garantie), **basé sur une logique de préfabrication et d'industrialisation** pour faciliter le changement d'échelle, et qui aligne les intérêts des acteurs de tout l'écosystème. Le cahier des charges de ces rénovations, axé sur la performance plutôt que les moyens, est le suivant :

-  **Un niveau énergie zéro** (le logement consomme autant d'énergie qu'il en produit) garanti sur 30 ans post-rénovation, cela grâce à un haut niveau d'efficacité énergétique et à la production locale d'énergies renouvelables ;
-  **Un surcoût financé par les économies d'énergie et de maintenance**, ce qui est possible grâce à la garantie de performance de long terme ;
-  **Des travaux réalisés en site occupé et en un temps court** grâce à l'utilisation d'éléments préfabriqués pour limiter les nuisances liées au chantier pour les occupants ;
-  Une attention spécifique portée au **confort, à l'esthétisme et la qualité architecturale**.

La réussite de la démarche EnergieSprong repose avant tout par la structuration d'un écosystème à l'échelle nationale et territoriale pour permettre l'émergence d'un marché de la rénovation énergétique à zéro énergie. Son expérimentation par des bailleurs sociaux pionniers a démontré la faisabilité technique et juridique de ce type de projet en France tout en soulevant le besoin de

solutions innovantes dédiées, plus intégrées, pour continuer à massifier ces rénovations et répondre à la demande croissante du marché.

Pour en savoir plus sur EnergieSprong :

www.energiesprong.fr

Les grandes étapes du concours Saison 2

Le Concours d'Innovation EnergieSprong Saison 2 se déroulera de mars à décembre 2021 :

Phase de candidature (mars à mai)

Les candidats sont invités à envoyer leur dossier de candidature avant lundi 3 Mai 17h. Les équipes retenues seront notifiées au plus tard le 10 mai et les résultats publiés le 11 mai.

Phase de développement des solutions (mai à novembre)

Les candidats retenus seront accompagnés au travers d'ateliers de travail et recevront une indemnité financière pour les aider à développer leurs solutions prototypes. Les schémas de principes dans candidats seront exposés lors du Salon des Maires et les prototypes exposés lors d'un événement de clôture du concours en décembre. Les solutions des lauréats des catégories 1 et 2 seront mises en œuvre en conditions réelles sur des bâtiments de référence.

Plusieurs partenaires se sont associés au concours pour faire appuyer les candidats dans leurs développements : **Enedis**, **GrDF**, la **Fondation Rexel** et l'école **e-artsup**. Plusieurs bailleurs parrains vont par ailleurs soutenir les équipes retenues en phase de recherche et développement et leur mettre à disposition un bâtiment démonstrateur qui va servir à calibrer les solutions élaborées durant le concours.

Phase de sélection de lauréat et de remises des prix

L'annonce des lauréats sera faite au mois de décembre, au cours d'un événement dédié

CONTACTS MÉDIAS

Agence médias - Monet + Associés

teamgreenflex@monet-rp.com

En savoir plus sur GreenFlex

Depuis 2009, GreenFlex accompagne les organisations dans leur transformation énergétique, environnementale et sociétale pour leur permettre de changer de trajectoire vers une économie qui crée et préserve plus qu'elle ne détruit.

Grâce à une approche multi-expertise unique alliant conseil, accompagnement humain, outils digitaux et financements, nous accélérons la transformation de nos 750 clients en concevant leurs feuilles de routes et en accompagnant, pilotant et finançant les projets pour les rendre concrets.

De la conception à l'action, nos équipes combinent donc leurs expertises pour viser l'excellence environnementale et sociétale en construisant des modèles à impact positif et s'engagent à assurer la création de valeurs plurielles dans le temps, à la fois économique, environnementale et sociétale.

Pour en savoir plus : www.greenflex.com - Twitter : @GreenFlex